

Communiqué

Pour publication immédiate

**VOTE DE GRÈVE À 84% DES CHAUFFEURS
D'AUTOBUS LA QUÉBÉCOISE INC.**

TROIS-Rivières, le jeudi 11 novembre 2010-- C'est dans une proportion de 84% que les employés de la compagnie de nolisement Autobus La Québécoise Inc. ont donné un mandat de grève à leurs dirigeants syndicaux aujourd'hui à Trois-Rivières. En négociation depuis le 13 avril dernier, les quelque 100 chauffeurs temporaires et réguliers, membres des TCA-Québec depuis février 2010, avaient déjà rejeté massivement une première offre patronale le 6 juillet dernier.

« L'employeur ne semble pas avoir compris le message, » de dire Daniel Déry, représentant national des TCA et négociateur syndical. « Nous avons eu 11 séances de négociations espacées par des empêchements invoqués par l'employeur et nous avons très peu progressé depuis l'été. Même au cours des trois séances devant le conciliateur-médiateur nous n'avons rien réglé. »

Le négociateur syndical précise que si la très grande majorité des clauses normatives font l'objet d'ententes de principe, l'employeur est inflexible en ce qui a trait aux clauses à incidence monétaire. « Il ne fait que des suggestions de déplacement des montants sans augmenter la masse salariale que nous jugeons nettement insuffisante. »

« Il va falloir qu'il bouge rapidement, parce qu'en vertu du Code fédéral du travail qui régit l'industrie du transport, nous acquerrons le droit de grève le 20 novembre, » de prévenir Daniel Déry.

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec-FTQ)

**André Leclerc, Communications - 514 349-9864, solidaricom@yahoo.ca
Daniel Déry, Représentant national : 418 655- 0570, 418 622 5271, 1 800 561 5261**